Ligue de NORMANDIE ATHLÉTISME

Régionaux minimes en salle
Dimanche 05 mars 2023 à Val de Reuil

11h30	**Confirmation des athlètes**
12h00	**Réunion de jury**

Horaire	Courses	Longueur	Triple	Hauteur	Perche	Poids
12h30	50m haies MF Séries	MG		MF	MF	
13h00	50m haies MG Séries					
13h30	50m MF Séries					MG
14h00	50m MG Séries					
14h30		MF	MG			
15h00	50m haies MF Finales					
15h15	50m haies MG Finales					
15h30	50m MF Finales			MG	MG	
15h45	50m MG Finales					
16h00			MF			MF
16h30	3000m marche MF					
16h45	3000m marche MG					

Qualification :

- Tous les athlètes ayant réalisé plus de 60 points au triathlon durant l'hiver 2022 – 2023 seront qualifiés et pourront choisir entre 1 et 4 épreuves (maximum) dans le programme des régionaux.
- Un athlète non qualifié sur un triathlon mais ayant réalisé une performance individuelle supérieure à 30 points sur la table de cotation jeunes pourra demander une qualification exceptionnelle pour cette seule épreuve. Les demandes de qualifications exceptionnelles sont à adresser à grard.david@wanadoo.fr
- Le listing des athlètes qualifiés sera publié à partir du mardi 14 février sur le site de la ligue de Normandie.
- Inscriptions des athlètes sur le site de la ligue avant le jeudi 02 mars (12h00). Merci de bien vouloir respecter le nombre d'épreuves autorisées et le listing des athlètes qualifiés (à plus de 60 points).

Autres informations :

- 4 essais sur les concours de longueur, triple saut et poids.
- Jury à envoyer à grard.david@wanadoo.fr avant le jeudi 02 mars (12h00).
- Fournir 1 juge par tranche de 5 athlètes qualifiés.
- Podium pour les 3 premiers de chaque catégorie à l'issue de chaque épreuve.

Siège Social : 2 Bis Rue Maurice Legal – 14120 MONDEVILLE – Tél. : 02.31.50.08.59
Siège Annexe : 7 Place Gabriel Péri – 76120 LE GRAND QUEVILLY – Tél. : 02.35.72.65.74
Email : normandie.athle@orange.fr